

1ST SESSION, 37TH LEGISLATURE, ONTARIO 49 ELIZABETH II, 2000

1^{re} SESSION, 37^e LÉGISLATURE, ONTARIO 49 ELIZABETH II, 2000

Bill 125

Projet de loi 125

An Act to proclaim the month of June as Deaf-Blind Awareness Month Loi proclamant le mois de juin Mois de sensibilisation à la surdi-cécité

Mr. Young

M. Young

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading	October 10, 2000
2nd Reading	
3rd Reading	
Royal Assent	

 1^{re} lecture 10 octobre 2000 2^{e} lecture 3^{e} lecture Sanction royale





An Act to proclaim the month of June as Deaf-Blind Awareness Month

Loi proclamant le mois de juin Mois de sensibilisation à la surdi-cécité

Preamble

Deaf-blindness is a unique disability that incorporates the sensory loss of both sight and hearing. Persons with this disability experience extreme isolation and the inability to access the services and information which most of us take for granted.

June is the birth month of Helen Keller, a deaf-blind person known around the world for her perseverance and achievements, and an inspiration to the deaf-blind community. It is appropriate during the month of June to celebrate the achievements of deaf-blind persons, and to recognize that increased public awareness of this disability is crucial to increase opportunities for those who live with it.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Deaf-blind awareness month

1. The month of June in each year is proclaimed as Deaf-Blind Awareness Month.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the Deaf-Blind Awareness Month Act, 2000.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the month of June in each year as Deaf-Blind Awareness Month.

Préambule

La surdi-cécité est un handicap unique qui découle de la perte sensorielle à la fois de la vue et de l'ouïe. Les personnes qui en sont atteintes connaissent un isolement extrême et sont dans l'incapacité d'accéder aux services et aux renseignements que la plupart d'entre nous tenons pour acquis.

Le mois de juin est le mois de la naissance de Helen Keller, une sourde-aveugle qui est connue partout dans le monde pour sa persévérance et ses accomplissements et qui est une source d'inspiration pour la communauté sourde-aveugle. Il est donc tout à fait indiqué, au mois de juin, de célébrer les réalisations des sourds-aveugles et de souligner qu'une plus grande sensibilisation du public à ce handicap s'avère essentielle si l'on veut améliorer les chances de ceux et celles qui en sont atteints.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois de sensibilisation à la surdi-cécité

1. Le mois de juin de chaque année est proclamé Mois de sensibilisation à la surdi-cécité.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2000* sur le Mois de sensibilisation à la surdi-cécité.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de juin de chaque année Mois de sensibilisation à la surdi-cécité.